



Bourg D'Oisans, le 15 octobre 2019

Monsieur le Préfet de l'Isère

Monsieur le Préfet,

Le projet du SCoT de l'Oisans élaboré par les élus de la Communauté de Communes de l'Oisans a suscité et continue de susciter de nombreuses oppositions de la part d'habitants des 19 communes de l'Oisans.

Le 20 février 2019, la préfecture de l'Isère a donné un avis favorable aux UTN d'hébergement touristique mais défavorable au projet de liaison entre l'Alpe d'Huez et Les Deux Alpes. Dans votre rapport adressé au Comité de Massif vous attiriez l'attention :

- **sur l'importance des enjeux paysagers** : « cet équipement étant susceptible de transformer le paysage d'une zone encore assez préservée de la vallée »
- **sur la justification économique inappropriée**: « celle-ci s'avère toutefois basée sur une étude ancienne de 2012 et sur un projet différent (liaison entre les points haut des domaines skiables) ».
- **sur la difficulté pour rejoindre à ski le cœur des deux domaines** : « Une analyse complémentaire des aménagements du domaine skiable (pistes, remontées) à réaliser devrait être menée ainsi qu'une évaluation globale de leurs incidences environnementales »
- **sur la liaison le Freney d'Oisans – Mont de Lans** : « elle demande également des justifications complémentaires »

Le 27 février 2019, vous avez, en tant que préfet de l'Isère, donné un avis favorable au SCoT de l'Oisans avec 2 réserves et 5 recommandations. Concernant le projet d'UTN de liaison câblée entre les domaines de l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, vous avez repris vos remarques du 20 février sur les aménagements du domaine skiable entre Mont de Lans et la station, sur la prise en compte du paysage. (notamment sur « la proximité du barrage du Chambon et de la Porte Romaine de Bons »)

Au printemps 2019, Les UTN « Immobilières » d'Huez, des Deux Alpes, de Vaujany ainsi que la liaison Huez - Les Deux Alpes ont fait l'objet de multiples contributions lors de l'enquête publique.

Le 11 juillet 2019, les commissaires enquêteurs ont globalement donné un avis défavorable au SCoT de l'Oisans et émettent, comme la préfecture de l'Isère, de nombreuses réserves sur le projet de liaison Alpe Huez - Les Deux Alpes. Ils font remarquer par exemple :

- **Que le coût prévisionnel est passé de 60 millions à 75 millions** (sans compter les liaisons Mont de Lans- les Deux Alpes pour un montant de 25 millions et Signal de l'homme-Huez pour un montant de 20 millions)
- **Que le temps de parcours total** (de station à station) sera plutôt de 30 à 45 minutes au lieu des 12 minutes annoncées.

Ils soulignent également et surtout « l'insuffisance d'études environnementales » et la non prise en compte du changement climatique.

Le 23 Août, excédés par le refus des responsables de la CCO de leur accorder un rendez vous (demandé depuis 2018) et de les laisser accéder aux études financées avec de l'argent public, des habitants ont distribué dans les villages, une information sur ce projet avec les quelques éléments fiables dont ils disposaient. **Ils ont créé un collectif qui comprenait, début octobre, 87 membres.** Ce collectif a reçu le soutien de France Nature Environnement et de Mountain Wilderness.

Début septembre, notre collectif a rédigé une pétition qui en quelques jours a recueilli plus de 850 signatures. Pour l'essentiel, les signataires sont des habitants des communes concernées par cette liaison qui estiment que ce projet :

- **Est avant tout une opération marketing qui permettra d'annoncer 400 Km de piste**, de revendiquer « faire partie des plus grandes stations de France et du monde » et d'espérer une augmentation de 30% de la fréquentation. Une hypothèse plutôt risquée, car entre 2008 et 2018 la clientèle skieur a baissé de 14% en France.

- **Aura des conséquences environnementales irréversibles.** Nos montagnes sont déjà fortement impactées par les nombreuses remontées mécaniques existantes. Cette liaison va défigurer le peu de pentes indemnes de pylônes entre les stations des 2 Alpes et de l'Alpe d'Huez, sur les communes d'Auris, du Freney et de Mont-de-Lans.

Sur le versant SUD, **Le tracé de la liaison est concerné par un site Natura 2000.** Les emprises survolent une zone exceptionnelle appelée « coteaux steppiques » dont le caractère « remarquable » est souligné sur plusieurs plans : faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques, entomologiques et historique (camp romain des forçats à proximité) voir plan AVENIR 2003 des coteaux steppiques Freney-Auris-La Garde.

Sur le versant Nord, l'installation de 10 pylônes pour la liaison Freney - Mont de Lans aura des incidences sur un secteur actuellement boisé avec une faune importante.

D'autre part, nous attirons votre attention sur le risque de percussion des câbles pour les oiseaux dont les grands rapaces très présents dans ce secteur.

- **Ne prend pas en compte le changement climatique.** Le Glacier de Sarenne n'existera plus d'ici 2 ans ; celui des 2 Alpes a reculé d'une centaine de mètres et les remontées mécaniques qui permettaient la pratique du ski d'été ont fermé le 9 août pour la toute première fois de l'histoire de la station. Comment peut-on envisager en 2020, dans ces conditions, la réalisation d'une piste reliant Mont Lans (situé à 1300 m d'altitude) et la station des 2 Alpes. (Certains élus osent même évoquer la possibilité de créer une piste pour rejoindre le Freney à 930 m)

- **Ne réglera pas les problèmes de circulation.** En effet le problème n'est pas le trajet entre les 2 stations c'est la saturation du trafic entre Grenoble et l'Oisans qui va parfois jusqu'à l'arrêt des voitures lors des chassés croisés hivernaux. Or, compte tenu de l'instabilité de pans entiers de montagne le long de cette RD 1091, il paraît peu probable d'envisager de nouveaux aménagements. Pour rappel, à la suite d'éboulements et de risques toujours très importants, la déviation d'un seul kilomètre au niveau des Ruines de Séchilienne a coûté 30 millions d'euros (financement Département Etat / Europe) ; pour les mêmes raisons et toujours sur la RD 1091, la réalisation du nouveau Tunnel du Chambon aura nécessité sa fermeture pendant 20 mois et représenté la somme 25 millions d'euros (financement Département / Etat / Régions)."

Si l'on peut penser que l'ascenseur valléen Allemont – Oz – Huez permettra d'éviter de passer à Bourg d'Oisans pour rejoindre l'Alpe d'Huez, pourquoi créer un deuxième ascenseur valléen Freney – 2 Alpes alors qu'il en existe déjà un entre le village de Venosc et les 2 Alpes ?

Ne serait-il pas raisonnable, moins coûteux et aussi rapide de mettre en place un système de navettes écologiques entre les 2 stations qui serviraient aux skieurs mais également aux habitants des communes qui souhaitent rejoindre le Bourg d'Oisans.

- **Pourrait se traduire par une augmentation des impôts locaux dans l'hypothèse, ou faute d'opérateurs, les communes s'impliqueraient dans le montage financier.** (Une réalité évoquée par des spécialistes de ces liaisons horizontales entre stations qui constatent que ce type d'équipement est le plus souvent déficitaire.)

Le quotidien régional « Le Dauphiné Libéré a consacré plusieurs articles au SCoT de l'Oisans et aux conséquences pour nos stations, du réchauffement climatique.

- Dans celui du 12 septembre, évoquant l'avis des commissaires enquêteurs sur le SCoT M Christian PICHOU Déclare, (par une remarque de jugement qui a beaucoup choqué) que « **cet avis est l'expression d'une sensibilité politique qui conteste l'avenir et la légitimité de nos stations de sports d'hiver** » et que cet avis est « **injuste et mal motivé** ». Il rajoute « **Ce sera l'avis de l'état qui m'importera, pas celui des commissaires enquêteurs** »

- Dans celui du 29 septembre, nous apprenons que vous avez rencontré les conseillers communautaires, que vous les auriez « **encouragés à poursuivre** » et que vous n'auriez « **fermé aucune porte** ». Dans ce même article, le maire de Villard Reculas regrette que le débat « **tourne trop souvent autour de l'Alpe et les Deux Alpes** ».

Il semblerait, d'après le président de la CCO de l'Oisans, que la mise œuvre du SCoT et notamment la liaison câblée Huez - les Deux Alpes soit conditionnée aux décisions que vous allez prendre. C'est pourquoi nous vous demandons de nous recevoir afin de nous puissions vous préciser les remarques et les propositions que nous ont transmises les 853 signataires de la pétition.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que vous nous soutiendrez dans notre action pour obtenir un développement équilibré entre stations et hameaux de nos montagnes, respectueux de la nature et de ses habitants.

Dans l'attente d'une proposition de rencontre avec des représentants de notre collectif, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour le Collectif « Non à la liaison Alpe d'Huez – Deux Alpes »

René OTTONELLI, Sylviane VIAL, Jean POULET, Blaise DUFOR, Denis VIAL

Vous pouvez nous contacter à : non-au-telepherique@hotmail.com